

Le Colognote

TRANSPORTS • FINANCES • POLITIQUE • VIE COMMUNALE

Des idées florissantes

CONCOURS

**Rendez-vous en page
8 pour participer**

SÉCURITÉ

**Un nouveau poste
de police à l'horizon**

VIE COMMUNALE

**Quel avenir pour
nos commerces?**



PLR

Les Libéraux-Radicaux
Cologny

Solides, mais des défis à venir

Jules Munier, Conseiller municipal, Président de la commission des finances, Vice-Président du PLR Cologny



Les comptes 2025 de la commune sont réjouissants. Pour la 19^e fois en 20 ans, les rentrées fiscales ont été sous-estimées par le département financier de l'État de Genève. Le résultat atteint environ 2 620 000 francs. Nos liquidités et placements progressent de près de 2 millions pour s'établir à 66,5 millions, et ce, malgré 7,5 millions d'investissements.

Cette sous-estimation quasi systématique est désormais intégrée à notre planification budgétaire. Elle nous a permis d'objectiver trois baisses du taux du centime additionnel au cours des huit dernières années. Historiquement, le canton anticipe mal les bouclements des taxations d'années antérieures. Or, dans notre commune, les recettes issues de ces taxations complexes, réparties sur plusieurs exercices, dépassent largement les pertes sur débiteurs. Si nous nous étions strictement fondés sur les prévisions fiscales cantonales,

nous n'aurions pas pu proposer des budgets équilibrés tout en abaissant la fiscalité.

Des finances saines, mais pas d'autosatisfaction

Ces bons résultats ne doivent pas conduire à l'autocongratulation.

Premièrement, une accumulation excessive de liquidités peut conduire au gaspillage. Une baisse du taux d'imposition devra encore être recherchée dès que possible.

Deuxièmement, et c'est plus préoccupant à moyen terme, l'État de Genève peine à se réformer en profondeur. Les efforts d'efficacité menés dans notre commune pour contenir la hausse des charges de fonctionnement pourraient être réduits à néant si le canton transfère une part croissante de ses dépenses. Une telle évolution ferait peser un risque réel sur notre autonomie financière.

Une situation comparable s'est déjà produite dans le canton de Vaud. À fin 2023*, en l'espace de dix ans, le canton a réduit sa dette de 40%, atteignant un niveau résiduel de 1,1% de son PIB. Dans le même temps, les communes ont indirectement absorbé cette embellie: leur dette est aujourd'hui près de dix fois plus élevée que celle du canton, alors que leurs revenus courants sont 1,7 fois inférieurs.

Réformer sans dégrader les prestations

Améliorer la gestion de l'État et revoir le statut des fonctionnaires ne signifie pas diminuer la qualité des prestations.

L'État de Genève tend à justifier l'augmentation de ses effectifs par le vieillissement de la population et l'évolution des besoins. Certes, la part des personnes à la retraite a progressé d'environ 5% en vingt ans, et la densification complexifie certaines

GRANGE

Plongez au cœur de vos projets

L'immobilier au cœur de la vie locale

grange.ch

prestations, comme les transports. Les centres urbains concentrent également davantage de situations sociales difficiles, tandis que les attentes envers les services publics augmentent.

Pourtant, ces évolutions devraient aussi s'accompagner d'économies d'échelle. Il est difficilement admissible que les effectifs de la fonction publique aient crû deux fois plus vite que la population sur la même période. Cette tendance sera d'autant moins défendable à l'avenir au regard des gains de productivité attendus grâce à l'automatisation des tâches administratives.

Comment ne pas évoquer l'excellent rapport publié le 30 avril dernier par le groupe de travail mené par Stanislas Zuin, ancien président de la Cour des comptes ?

Ce rapport de 220 pages présente 58 mesures représentant plus de 500 millions d'économies pour l'État. La moitié de ces économies ne nécessitent ni de toucher aux budgets des communes, ni de solliciter davantage les usagers ou les citoyens.

En particulier, plus de 100 millions concernent des mises à niveau à la moyenne suisse pour les établissements de droit public, et près de 150 millions relèvent de mesures d'efficacité ne nécessitant pas de modification des salaires.

De quoi éviter la solution de facilité : ponctionner les communes plutôt que réformer l'État.

Agir avec responsabilité

Il n'est donc pas question de baisser les bras. À travers des vecteurs politiques comme le PLR Arve et Lac, le PLR cantonal, l'Association des communes genevoises et le Grand Conseil, faisons prévaloir des valeurs de responsabilité, d'efficacité et de réforme. L'oreiller de paresse doit être abandonné.

Dans ce numéro, vous retrouverez des articles liés aux principales préoccupations à ancrage communal qui nous sont régulièrement rapportées : sécurité, transports, commerces, social/familles et culture. Ne manquez pas les nouvelles du Conseil municipal par Olivier Girardet, l'article de notre conseiller administratif Édouard Cuendet, ainsi que le lancement d'un jeu-concours photo. Enfin, le PLR de Cologny compte près de 120 membres cotisants et de nombreux sympathisants. Consultez nos agendas et n'hésitez pas à nous rejoindre.

Bel été.

* Source: rapport de l'Union des communes vaudoises, septembre 2025

Prochaines dates importantes

11 juin

AG PLR Arve et Lac
Chemin du Château-de-Bellerive 1
19h30, 1245 Collonge-Bellerive

22 juin

AG PLR Cologny
18h30, Villa Faguillon

19 septembre

Grand tournoi familial de pétanque de Cologny
Déjeuner et animations pour enfants
10h et 14h30, Villa Faguillon

PLR Cologny
Suivez-nous!



Bulletin d'adhésion

Pour devenir membre de l'Association PLR de Cologny, vous pouvez renvoyer ce coupon à notre case postale 107, 1223 Cologny ou par e-mail: cologny@plr-ge.ch ou remplir le formulaire en ligne accessible par le QR -Code suivant:



Nom: Prénom:

Adresse:

Email: Tél.:

Cologny le: Signature:

Cogny investit dans son dispositif sécuritaire

Edouard Cuendet, Conseiller administratif en charge de la sécurité

Aujourd'hui, plus que jamais, la sécurité des habitantes et des habitants constitue un enjeu prioritaire pour Cogny. Les homejackings perpétrés dans les communes voisines ont provoqué un véritable traumatisme.



Face à cette situation anxiogène, Cogny a renforcé son dispositif qui s'articule autour de plusieurs axes. La commune s'est dotée d'un réseau dense de caméras de surveillance publiques. Elles s'ajoutent aux caméras installées par des particuliers et destinées à filmer le domaine privé. La combinaison de ces deux éléments permet un maillage serré du territoire communal, étant précisé que les privés mettent volontiers leurs images à disposition de la Police cantonale.

Cogny a également conclu un contrat avec une société de sécurité privée qui effectue des rondes régulières sur tout le territoire communal. Leur présence est renforcée durant les périodes de fin d'année, propices aux cambriolages.

Ces différents rouages ne pourraient pas fonctionner sans le rôle pivot assumé par la Police municipale. Mais pour que cette dernière puisse remplir son office de chef d'orchestre, elle doit être dotée de moyens suffisants en termes d'effectifs et de locaux.

Or, elle occupe actuellement un poste situé au chemin de la Mairie, qui est très exigu et ne répond plus aux normes en ce qui concerne notamment les conditions de travail des agentes et des agents. De même, il ne permet pas de remplir les missions de police judiciaire (violons, auditions, etc.). À cela s'ajoute que les serveurs



© Olivier Girardet

dédiés aux caméras de surveillance atteignent leurs limites techniques.

Pour palier ces carences, le Conseil municipal, lors de sa séance du 22 avril, s'est prononcé à l'unanimité en faveur de l'acquisition par la commune d'un bâtiment situé sur le quai de Cogny et plus connu sous le nom de « Pavillon de Ruth ».

Ces locaux seront destinés à accueillir un nouveau poste dans un lieu stratégique, permettant à Cogny de relever au mieux les défis précités et de favoriser la collaboration intercommunale, primordiale dans le combat permanent contre la criminalité.

Il va de soi que ce projet ne sera pas réalisé au détriment des autres secteurs de la commune. Une antenne sera conservée au centre du village pour répondre aux attentes des Colognotes.

La construction d'un nouveau poste constitue une étape importante pour que Cogny demeure une commune sûre, citée en exemple par les Autorités et la Police cantonales ainsi que par les autres communes.

Pour conclure, c'est le lieu de rappeler qu'en matière de sécurité, la prévention reste la première ligne de défense la plus efficace contre les criminels de tout poil!

Cologne à l'arrêt: quand le canton détourne nos bus... et notre patience

Alexis Couniniotis, Conseiller municipal, membre de la commission des routes et espaces publics

Depuis plusieurs législatures, les élus du PLR au Conseil municipal de Cologne luttent pour une mobilité fluide à travers diverses interventions et textes, dont notre résolution pour une voie de bus sur la route de Vandœuvres.



Dans le cadre du projet cantonal baptisé «Axe Frontenex», le canton et les TPG ont revu la trajectoire des bus qui desservent notre commune de sorte qu'ils transitent par le Chemin Frank-Thomas plutôt que la Route de Frontenex. On nous assurait que le détour ne représenterait que quelques petites minutes de différence. Or, nous pouvons aisément compter 15 à 20 minutes de trajet en plus selon les jours! Pour celles et ceux qui se lèvent tôt pour travailler tous les matins, la situation n'est pas satisfaisante.

À l'aube de travaux majeurs, force est de constater que le quartier Frank-Thomas est devenu un véritable goulet d'étranglement, files de voitures, bus et camions interminables à la clé! Nous sommes intervenus maintes fois pour exhorter des autorités cantonales de rétablir les lignes de bus sur la route de Frontenex. L'objectif est double: assurer la fluidité des transports publics et soulager les habitants du quartier Frank-Thomas. Ces invites sont restées lettre morte. On nous apprend, en plus, que les travaux dans ce secteur ne toucheront à leur fin qu'en septembre-octobre 2027.

Nous voilà rassurés!



© Olivier Girardet

Il semble que nous ne soyons pas au bout de nos peines. Nonobstant les obstacles incessants que semble nous poser le canton, nous continuerons à œuvrer pour la tranquillité des habitants de Cologne, ainsi que pour une mobilité fluide et efficace!

Une compagnie en mutation... tout en gardant la force des traditions

Alexandre Mouthon, Président du Conseil municipal, Président de la commission de la sécurité



Rattachement au Service d'Incendie et de Secours (SIS), absorption des SPV de Chêne-Bougeries... La compagnie 26 des pompiers volontaires de Cologny traverse une période de transformation profonde, plus importante très probablement que lors de la décennie précédente. Mais derrière les acronymes et les organigrammes, il y a des hommes, des femmes et une vocation intacte. Le commandant Yarissal nous ouvre les portes de sa compagnie et revient, sans détour, sur les défis et les opportunités que ces changements structurels représentent pour ses hommes et femmes.

QUELS SONT LES ENJEUX DE L'INTÉGRATION DE LA COMPAGNIE 26 AU GROUPEMENT SIS?

L'intégration de la Cp26 au Groupement SIS, au 1^{er} janvier 2026, marque une évolution historique pour notre compagnie et pour l'organisation des sapeurs-pompiers volontaires dans le canton. L'objectif est de renforcer la cohérence et l'efficacité du dispositif de secours, tout en préservant ce qui fait la force du volontariat.

Concrètement, nous sommes désormais intégrés dans une chaîne de commandement unique à l'échelle du Groupement SIS, un groupement intercommunal placé sous la direction des communes. Cela permet une meilleure coordination avec les sapeurs-pompiers professionnels et une organisation plus fluide lors des interventions.

Sur le plan de la formation également, l'intégration apporte un cadre plus harmonisé et adapté à la réalité opérationnelle. Les volontaires continuent à se former régulièrement, mais avec une coordination renforcée avec des standards communs entre volontaires et professionnels.

Dans le cadre de cette nouvelle organisation, nous avons été très attentifs à préserver l'identité et l'ancrage communal de la compagnie. Les volontaires restent profondément attachés à leur commune et à la proximité avec la population. Le nouvel écusson de la Cp26, qui reprend des éléments symboliques de Cologny tout en s'inscrivant dans l'identité du Groupement SIS, a d'ailleurs été très bien accueilli.

CELA SIGNIFIE-T-IL BIEN QUE NOUS RETROUVERONS NOTRE COMPAGNIE LORS DES ÉVÉNEMENTS DU 1^{ER} AOÛT OU DE LA FÊTE DES ÉCOLES PAR EXEMPLE?

Oui, absolument – rien ne changera pour les manifestations communales. L'objectif est de conserver l'ancrage communal de la compagnie, notamment lors d'événements comme le 1^{er} Août ou les promotions scolaires. Les sapeurs-pompiers continueront d'y assurer les missions de sécurité (circulation, prévention du feu, etc.), tandis que l'Amicale poursuivra les traditions culinaires, avec le poulet et les gigots lors des promotions scolaires et la soupe du 1^{er} Août.



© Alexandre Mouthon

Mission du Groupement SIS

Assurer de manière permanente le secours, le sauvetage (personnes, animaux, biens), la lutte contre l'incendie, les risques d'explosion et les pollutions.

QUELS SONT LES DÉFIS LIÉS À L'INTÉGRATION DES SPV DE CHÊNE-BOUGERIES ET À L'ÉLARGISSEMENT DU TERRITOIRE D'ENGAGEMENT?

À la suite de la décision des autorités de la commune de Chêne-Bougeries de dissoudre leur compagnie de sapeurs-pompiers volontaires, il a été demandé au Groupement SIS, plus particulièrement à la compagnie de Cologny, de reprendre leurs activités afin de garantir la continuité du dispositif opérationnel.

© Alexandre Mouthon



Numéros d'urgence

118 Feu

117 Police

144 Ambulances

022 737 49 85

Police municipale de Cognéy



L'intégration d'une partie des volontaires de Chêne-Bougeries constitue à la fois un défi organisationnel et une belle opportunité. Il s'agit avant tout d'un travail humain : apprendre à se connaître, harmoniser certaines pratiques et construire progressivement une dynamique commune.

Cette évolution permet également de renforcer les effectifs et les compétences de la compagnie. Elle s'accompagne naturellement d'un territoire d'intervention plus large, ce qui implique d'adapter certains aspects de notre organisation, ainsi que de bien connaître l'ensemble du secteur.

Dans l'ensemble, cette transition se déroule dans un esprit très positif,

avec des volontaires qui partagent les mêmes valeurs d'engagement, de solidarité et de service à la population.

QUAND EST-IL DE L'AVENIR ?

Après plusieurs années de commandement, il me paraît important de préparer la relève et d'assurer une transition sereine. Ce travail de réflexion de fond a été entamé il y a trois ans déjà avec l'appui de l'état-major. Une compagnie de sapeurs-pompiers repose avant tout sur la continuité et l'engagement collectif.

Nous avons également entrepris un travail de mémoire afin de préserver le patrimoine de la Cp26. Dans ce cadre, nous avons réalisé récemment une vidéo sous forme d'entretien, réunissant

plusieurs anciens commandants de la compagnie : Cap Eric Girardet (1975-1984), Cap Michel Gavin (1985-1996), Plt Maurice Maréchal (ad interim 1997-1998), Cap Richard Lefebvre (1998-2010), Cap David Unitt (2010-2020) et Cap Raphael Yarisal (dès 2020).

Ce témoignage permet de rappeler que l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires s'inscrit dans une longue tradition de service à la communauté. D'autres initiatives visant à conserver le patrimoine continueront cette année.

Lien vidéo

www.vimeo.com/1165319266/a6af0f7521

HAVE FUN AT HOME!

Guided by a coach expert, 372 brings safe, professional, and tailor-made aquatic experiences to your family – right in your own pool.

372
PERSONAL & FAMILY TRAINERS

SPORT COACH EXPERTS | +41 76 634 22 31 | 372.CH

Find out more

À la découverte de Coligny: serez-vous le regard gagnant?

Amanda Guerreiro, Conseillère municipale

Le PLR Coligny lance un concours photo original et participatif, ouvert à toutes et à tous, pour mettre en lumière la richesse et la beauté de notre commune.

Le principe est simple:

Identifiez le lieu représenté sur la photo publiée dans le cadre du concours et envoyez votre réponse à cologny@plr-ge.ch.



Le premier participant qui trouvera la bonne réponse gagnera un bon cadeau de 50 francs dans un commerce de la commune à choix.

Mais ce n'est pas tout!

Vous pouvez également gagner un bon cadeau de 50 francs en immortalisant, à travers votre objectif, un lieu, un objet ou un panorama emblématique ou insolite de Coligny. Qu'importe votre niveau: amateur curieux ou photographe confirmé, chacun a sa chance de se distinguer par son regard unique.

Envoyez vos clichés à cologny@plr-ge.ch ou partagez-les sur nos réseaux sociaux.

Les images retenues seront publiées sur les comptes officiels du PLR Coligny.

À travers cette initiative, le PLR Coligny souhaite valoriser la diversité et le patrimoine de notre commune – qu'ils soient bien connus ou cachés – et inviter chacune et chacun à redécouvrir Coligny sous un nouvel angle. Ce concours favorise la convivialité, la créativité et le lien entre habitants.

Pour suivre cette belle aventure et ne rien manquer, rejoignez-nous sur



© Marc Nemeth

Facebook (PLR_Cologny) et Instagram (plr_cologny). Vous y découvrirez les prochains événements, les photos gagnantes et les plus beaux panoramas de notre belle commune.

Bonne chance à toutes et à tous!



Partagez vos clichés sur nos réseaux sociaux!

Les commerces ont la vie dure: repenser l'avenir de la place du Manoir

Marie-France Asensio, Conseillère municipale

À Cologny, la place du Manoir se vide peu à peu de ses commerces. Les passages se font rares, et seuls les habitués continuent de fréquenter régulièrement les boutiques encore présentes. La configuration même de la place – peu visible depuis la route de la Capite – n'encourage ni l'arrêt spontané ni la découverte des arcades, et ce malgré la proximité du parking public de la Forge.



Ce phénomène dépasse notre commune. Les habitudes de consommation évoluent: achats en ligne, recherche de lieux où tout est disponible au même endroit, attrait des centres commerciaux. C'est une réalité générale, mais rien n'est perdu. Il s'agit désormais de repenser l'offre en fonction de la vie des habitants et de leurs besoins réels.

Aujourd'hui, la place du Manoir accueille déjà plusieurs services essentiels:

- un cabinet médical,
- une pharmacie,
- un salon de soins proposant massages et conseils de santé,
- un kiosque,
- deux commerces de vêtements pour enfants et adultes.

Ces activités constituent une base solide. Mais pourquoi ne pas aller plus loin et proposer des services encore plus utiles à la population?

Plusieurs pistes existent:

- **podologue/pédicure, ongles**
- **physiothérapeute,**
- **centre d'analyses et de prélèvements,**



© Olivier Girardet

et, comme l'a révélé **un récent sondage communal**, un **joli tea-room**, un lieu convivial où les habitants pourraient enfin se retrouver, échanger, créer du lien dans un cadre agréable et plein de charme.

Même si nos arcades n'ont plus « pignon sur rue », il est possible de créer une véritable dynamique locale. Une interaction nouvelle, centrée sur les besoins quotidiens des habitants, qui leur permettrait d'avoir sur place des soins de physio, des soins des mains ou des pieds, ou de simples analyses de sang. Une arcade fermée ne veut pas dire qu'il n'y a plus

d'activité; en étant bien aménagée, elle peut au contraire offrir un cadre vivant et dégager une atmosphère chaleureuse et authentique.

Les loyers des arcades devraient également être repensés afin d'encourager l'ouverture de nouvelles activités et de rendre ces espaces plus attractifs pour les professionnels.

Redonner vie à la place du Manoir, ce n'est pas revenir en arrière: c'est imaginer un centre de proximité moderne, utile, humain et adapté à la réalité d'aujourd'hui.

Donnez-nous votre avis par mail au plr.cologny, mention commerces par code QR



Quand l'art surgit au détour des chemins

Sarah Vincent, Conseillère municipale, membre de la commission culturelle

«L'art, c'est le plus court chemin de l'homme à l'homme», disait André Malraux. C'est avec cette volonté de connecter les gens entre eux que la Commune de Cologny soutient une riche palette d'entités culturelles qui refusent de cantonner la création aux seuls initiés.



Un giratoire qui expose des sculptures. Des artistes qui subliment la matière. Des enfants qui chantent sur scène. Un théâtre face à une vue spectaculaire sur Genève. Ici, l'art ne s'annonce pas, il surgit, au fil des détours sur le territoire communal.

Au **Centre Culturel du Manoir**, chaque exposition est une invitation à penser autrement. Iris Leroyer y a présenté «Rez-Urgence», volet de son projet Opus Carbone à la croisée de l'art et de l'écologie. Une démarche

dont une sculpture a orné le giratoire de Vandœuvres. Une table ronde a prolongé l'expérience, conviant le public à ralentir et à revenir à l'essentiel. Avant elle, Luis Marques avait suspendu le temps avec son exploration poétique de l'eau. Pierre Montant a ensuite habité les murs avec ses «Promenades métaphysiques», avant que Diane Givry ne prenne le relais avec ses photographies en noir et blanc.

La musique nourrit la commune sur deux fronts. Les **Concerts de Cologny**

offrent des dimanches suspendus hors du temps: «Les Mille et Une Nuits», mêlant Rimski-Korsakov, une conteuse et des illustrations, a ravi petits et grands. La saison s'est clôturée avec le pianiste Philippe Boaron et son envoûtante conversation Bloch-Liszt le 10 mai. En parallèle, l'**association Mise en Voix** œuvre à rendre la musique classique accessible à tous par des cours et des stages qui se concluent toujours sur scène. Le 31 mai, des enfants chanteront votre «Aventure mélodique» comme c'est

Programme culturel de l'été

	Mise en voix	Centre culturel de l'été	Bibliothèque de Cologny	Théâtre du Crève-Cœur
MAI	31 mai Aventure mélodique	-	-	-
JUIN	-	5 juin La Nouvelle Saison APÉRO-CONCERT 12 juin Qui a tué Mozart? APÉRO-CONCERT 19 juin Corentin Lourenço APÉRO-CONCERT	5-7 juin Prix du LÂC jeunesse FESTIVAL DU LÂC	5-7 juin Atelier ACTIVITÉ COMMUNALE
JUILLET	-	-	-	-
AOÛT	3-9 août Stage Maestro & Stage de chant ASSOCIATION ACTIVITÉ COMMUNALE 9 août Phi-Phi s'la raconte	-	-	10-14 août Atelier ACTIVITÉ COMMUNALE

- ASSOCIATION** Organisé par l'association Mise en voix
- APÉRO-CONCERT** Dans le cadre des apéros-concerts du Centre culturel du Manoir
- FESTIVAL DU LÂC** Au Festival du Livre à Collonge (LÂC)
- ACTIVITÉ COMMUNALE** Activité culturelle d'été proposée par la Commune

le public qui tiendra la boussole pour ce voyage.

Le **Théâtre du Crève-Cœur**, lui, propose ateliers et pièces de qualité, notamment les « Petits crimes conjugaux » d'Éric-Emmanuel Schmitt qui ont fait salle comble.

La littérature n'est pas en reste avec la **bibliothèque communale**. Elle va permettre à des lecteurs de 4 à 8 ans d'élire leur livre favori lors du Prix du L'ÀC jeunesse, belle façon de transmettre le goût des mots dès le plus jeune âge.

La **Fondation Martin Bodmer** rouvrira le 18 septembre prochain, un nouveau chapitre en perspective.

Parce que l'art mérite d'être accessible à tous, la Commune soutient concrètement ses habitants: une subvention annuelle peut financer l'activité culturelle de votre choix, et un programme estival attend les enfants dès 4 ans avec un éventail allant du chant au théâtre, de la céramique à l'éveil musical, jusqu'à un camp alliant création et yoga.

Après un an à la commission culturelle, c'est avec fierté que je vous ai brièvement partagé ce programme foisonnant.

Vivement la rentrée pour découvrir la suite et d'ici là, belle pause estivale à toutes et à tous!



© Olivier Girardet

le déménagement en douceur



Devis gratuit

BALESTRAFIC

Certifié **Charte** Qualité
AGED

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch

L'EMS de Saint-Paul

Un établissement solide, engagé et soutenu par la commune de Cologny

Marie-France Asensio, Conseillère municipale, Vice-présidente de la commission sociale

Nathalie Schnewly et Carolyn Olsburgh Lacerda Soares, Conseillères municipales, membres de la commission sociale



L'EMS de Saint-Paul occupe une place essentielle dans le paysage social de notre région. Accueillant majoritairement des résidents autonomes ou semi autonomes, l'établissement s'est toujours distingué par la qualité de son accompagnement et par une gestion financière saine et rigoureuse.



Des travaux indispensables pour garantir sécurité et qualité de vie

Afin de répondre aux normes actuelles en matière de **sécurité incendie** et de **sécurité des bâtiments**, l'EMS de Saint-Paul entreprend une série de travaux d'envergure. Ces interventions concernent notamment :

- la mise à niveau complète des installations de sécurité incendie;
- l'amélioration de la sécurité générale du bâtiment; et
- la rénovation intégrale des cuisines, afin de moderniser les infrastructures et d'assurer un service optimal aux résidents.



L'un des points essentiels de ce projet est que **tous les travaux seront réalisés sans déplacement des résidents**, garantissant ainsi la continuité de l'accompagnement et la préservation du cadre de vie.

Le montant total de ces rénovations s'élève à environ **13 millions de francs**.

Un engagement renouvelé de la commune de Cologny

Fidèle à son attachement envers le bien être de ses concitoyens, à la demande de l'Association du Foyer Saint-Paul, le Conseil municipal a voté un **prêt sans intérêts de 1 000 000 de francs** lors de sa séance du 26 mars 2026. Un tel geste avait déjà été réalisé par le passé et témoigne de la confiance durable entre les deux institutions.

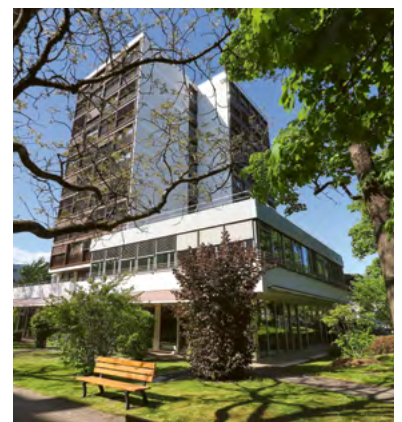
Un partenariat fondé sur la proximité et la responsabilité

La collaboration entre l'EMS de Saint-Paul et la commune de Cologny s'inscrit dans une vision commune: offrir aux personnes âgées un environnement respectueux, sécurisé et chaleureux. Le soutien communal constitue un véritable **gage d'attachement** envers l'établissement et, plus largement, envers les nombreuses familles colognotes qui y trouvent un lieu de confiance pour leurs proches.

Une opportunité pour développer des projets intergénérationnels

Dans la continuité de cette dynamique positive, la commune pourrait réfléchir à des activités communes. La situation géographique de l'EMS de Saint-Paul offre des opportunités :

- **la proximité immédiate de l'école de Pré-Picot**, qui permettrait de développer des activités pédagogiques et sociales entre



© Elena Foti

élèves et résidents (une chasse aux œufs a été organisée à Pâques avec les Allières);

- **la présence de la voie verte**, un espace de mobilité douce propice aux rencontres, aux animations extérieures et aux projets culturels communs.

Le PLR a proposé à la commission culturelle d'approcher l'école, voire les travailleurs sociaux hors-murs (TSHM), pour son projet artistique sur le bloc de béton de la voie verte en bas des escaliers de l'école. Associons la créativité des enfants et adolescents aux idées des aînés avec l'aide d'un artiste pour égayer ce bloc. Gageons que la Présidente de la commission culturelle saura trouver un compromis entre mandater un artiste pour réaliser une œuvre d'art sur ce lieu et faire appel au talent de nos jeunes artistes en herbe!

Le Mérite colognote

Une célébration incontournable du talent sportif local

Marie-France Asensio, Conseillère municipale, Présidente de la commission des sports

Le Mérite colognote s'impose, année après année, comme l'un des événements phares de la commune de Cologny. À cette occasion, les membres du Conseil municipal et les représentants des associations locales se réunissent pour honorer celles et ceux qui font rayonner notre commune grâce à leurs performances sportives.



Une jeunesse engagée et talentueuse

Cette soirée met en lumière les **sportifs méritants** de l'année écoulée, âgés cette année de 10 à 24 ans, et engagés dans des disciplines aussi variées que l'athlétisme, le taekwondo, la gymnastique rythmique, la voile, le tennis, le ski nautique, le karaté ou encore la course à pied.

Les jeunes récompensés ont tous obtenu un podium cantonal, national ou international dans leur discipline. Chaque candidature est soigneusement examinée par la commission des sports, qui évalue les dossiers selon des critères précis définis par un règlement établi.

L'édition 2025 fut particulièrement remarquable, réunissant pas moins de 10 méritants.

Parmi eux, il convient de souligner la présence régulière, depuis quelques années, d'une jeune athlète d'élite en pleine ascension : **Romane Wolhauser**, née en 2002, dont le parcours prometteur laisse présager de belles réussites futures.

La commune tient à saluer l'engagement, la persévérance et la passion de ces jeunes sportifs. Ils représentent une véritable richesse pour Cologny, qui encourage activement la pratique sportive et les valeurs

qu'elle véhicule. Un immense bravo à eux pour leurs performances remarquables.

Un hommage élargi à l'engagement associatif: sport, solidarité et intégration

Cette belle soirée est également l'occasion d'exprimer **la reconnaissance** de la commune envers l'ensemble des associations colognotes, dont l'action contribue largement au bien-être de la population, tant **sur le plan sportif que social**. Leur engagement constant, leur créativité et leur sens du collectif renforcent ce qui fait la force de Cologny: une communauté vivante, attentive et solidaire.

Parmi ces engagements exemplaires, il convient de mettre en lumière l'association qui s'est créée pour l'aide et **l'accueil des familles ukrainiennes**. Née dans l'urgence et la générosité, cette équipe de bénévoles a donné de son temps, son énergie et son cœur pour accompagner des familles ayant dû tout quitter. Grâce à leur action, ces familles ont pu s'intégrer non seulement dans notre commune, mais aussi dans la vie sociale du canton de Genève.

Cette mobilisation exemplaire illustre la capacité de Cologny à unir ses forces pour répondre aux besoins humains les plus essentiels. Elle rappelle que



© Carolyn Olsburgh

la solidarité, tout comme le sport, est un moteur puissant de cohésion et d'espoir.

Un moment de partage et de convivialité

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les 10 jeunes méritants ont été accueillis à la Société Nautique de Genève avec leurs proches pour recevoir leur distinction, de même que des bénévoles ayant accueilli les familles ukrainiennes.

Cologny est fière de ses jeunes talents et de toutes celles et ceux qui, par leur engagement, font vivre l'esprit de notre commune.

Commission de l'entretien des bâtiments

De la parole aux actes

Marc Nemeth, Conseiller municipal, Président de la commission de l'entretien des bâtiments

La nouvelle législature a démarré sous les meilleurs auspices avec l'éclosion concrète de plusieurs projets de transformation-rénovation et d'adaptation, déjà initiés lors de la précédente législature.



Qu'ils soient issus de motions, d'études spécifiques, de pragmatisme technico-constructif ou de réponses concrètes aux besoins des Colognotes, ces projets émergent dans le souci d'améliorer et de pérenniser les bâtiments et les installations de la commune.

Sans rentrer dans des détails rébarbatifs et nuisibles à une lecture fluide, il ne sera pas question de vous imposer un listing exhaustif du « pourquoi et du comment » de chaque intervention.

Notre objectif est simple: **diagnostiquer, entretenir, améliorer, adapter, transformer et rénover avec efficacité, rigueur et pragmatisme** quelle que ce soit l'échelle des projets ou des interventions à prévoir. C'est notre devoir.

Qu'il s'agisse d'une main-courante manquante ou inexistante dans un escalier à risque, alors nous intervenons.

Qu'il s'agisse d'un commerce difficilement accessible, alors nous étudions la réalisation d'une rampe.

Qu'il s'agisse de changer un vieil agencement de cuisine dans un appartement, alors nous favorisons un mobilier avec des appareils adaptés et judicieusement disposés pour une utilisation par tous, y compris pour des personnes en situation de handicap.

L'entretien des bâtiments, c'est surtout **prévoir, imaginer et projeter le futur**. C'est pourquoi des projets



Salle communale (étude en cours)

Aujourd'hui – vue obstruée

© Marc Nemeth



Demain – nouvelle perspective sur le parc et la villa Chesner

© Marc Nemeth

plus ambitieux et nécessaires sont en cours d'étude ou de travaux.

Nous pouvons citer :

- La rénovation nécessaire et indispensable du **restaurant «le Passing»** qui sera opérationnel au premier trimestre 2027; une rénovation à la fois conceptuelle du restaurant et énergétique du bâtiment.
- L'extension du **Centre Sportif** qui va s'étendre discrètement sous la même tunique, sans ostentation, pour accueillir des courts supplémentaires de Padel.
- Le lancement d'une analyse et de recommandations pour une accessibilité universelle des appartements des bâtiments du **chemin Frank-Thomas**. Chacune et chacun doit pouvoir y résider aussi longtemps que possible et dans des conditions adéquates.
- L'étude et la réalisation d'un WC adapté aux personnes handicapés au **Centre Culturel du Manoir**.
- La transformation-rénovation de la **salle communale** qui va s'affranchir définitivement de ses terribles «béquilles» structurelles et accueillir un véritable ascenseur, indispensable trait d'union vertical entre «le piano noble» et les commodités. Un programme destiné aux arts de la scène pour petits en grand est en cours d'élaboration (théâtre, danse, musique).
- L'installation de **sondes géothermiques** sous la place «du Gerdil» pour répondre aux besoins énergétiques des bâtiments de la Mairie et de la salle communale
- La réfection complète de la **place «du Gerdil»** dont le traitement en «esplanade» reste à imaginer.
- Les interventions prévues, ponctuelles et proportionnées sur les deux bâtiments du **chemin de la Mairie** dans le but d'améliorer le confort des locataires.
- Les petits travaux de réfection de la magnifique **serre du Parc des Fours** et l'installation de nouveaux bacs de compost pour l'association du potager.

Pour conclure, la commission de l'entretien des bâtiments se réjouit d'accueillir en son sein un nouveau bâtiment communal, à savoir une «ancienne dépendance d'un grand domaine», plusieurs fois transformée et connue pour les moins jeunes sous le nom de «Pavillon de Ruth»... affaire à suivre!



Centre Sportif de Cologny – CSC

Pose d'une main-courante sur le garde-corps en bois



Centre Culturel du Manoir – CCM

Rajout de deux barres en dessus et en dessous de la barre existante du milieu. Mise aux normes pour éviter le risque de chute.



Epicierie au Chemin de la Mairie, 1 (étude en cours),

Installation d'une rampe (image de synthèse)

Nouvelles du Conseil municipal

Olivier Girardet, Conseiller municipal, Président de la commission des routes et des espaces publics, Président du PLR Cologny



Sécurité incendie et prévention

À la suite du drame de Crans-Montana, la commune a mandaté un audit de conformité pour l'ensemble de ses bâtiments, ainsi que pour les établissements recevant du public. En complément de ces contrôles, nous avons demandé l'organisation de sessions de formation à l'usage des extincteurs à l'intention de la population pour renforcer la sécurité de tous.

Le Passing fait peau neuve

Les travaux de rénovation et de mise aux normes énergétiques du restaurant Le Passing ont débuté, avec une livraison prévue pour le début de l'année 2027. Durant cette période, une buvette assure le service les mercredis et vendredis dès 17 h, ainsi que les week-ends de 12 h à 22 h.

Un nouveau poste de police à l'horizon

La sécurité demeure une priorité centrale pour la commune. Pour soutenir son déploiement, la Police municipale

nécessite de nouveaux locaux, ceux du chemin de la Mairie étant devenus exigus et obsolètes. À cet effet, le Conseil municipal a ouvert un crédit d'engagement pour l'acquisition du bâtiment sis au chemin du Nant-d'Argent 1 (ex-Pavillon de Ruth) afin d'y installer le poste principal. Les locaux du chemin de la Mairie seront maintenus comme antenne pour assurer une proximité constante.

Comptes 2025: une bonne santé financière

L'exercice 2025 de la commune de Cologny se clôture par un excédent de plus de 10 millions de francs, qui sera affecté au financement d'investissements tels que la sécurité, le parascolaire et la petite enfance. La commune bénéficie d'une structure financière saine, exempte de dette, avec des revenus principalement issus de l'impôt sur les personnes physiques. Le principal poste de dépenses demeure la péréquation intercommunale, représentant 45%

des charges. Enfin, la gestion active des excédents de liquidités a permis de porter les placements de 30 à 31,6 millions de francs.

Pré Byron: la nature reprend ses droits

Dans le cadre du projet pilote « Zéro fumée, zéro déchet », le Pré Byron évolue pour mieux protéger son écosystème. Afin de préserver la qualité paysagère du site et d'encourager la responsabilité environnementale, les poubelles ont été retirées, suivant ainsi le modèle d'initiatives ayant démontré leurs effets positifs tels que « la nature est plus belle sans poubelles ». Chaque usager est désormais tenu de remporter ses déchets. Par ailleurs, afin de garantir la propreté des sols et la qualité de l'air, il est dorénavant interdit de fumer sur l'ensemble de ce site d'exception sur lequel la contemplation de la faune et de la flore est la priorité.



Vous lisez.
Nous trouvons
votre futur bien.

Acheter, vendre, louer, estimer

mov&
move-properties.ch